

Nom et coordonnées de l'école :
EEMU Isle-saint-georges.
9 route de Boutric
05 56 72 68 10

Commune :
33640 Isle saint Georges

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2ND TRIMESTRE**

Date : jeudi 12 mars 2026

Circonscription de Talence

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme BRIATTE

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mr SICARD

Equipe enseignante :	Mme LETABLE (PS/MS/GS) Mme BRIATTE (CP/CE2/CM1/CM2)
Le maire ou son représentant :	Mme DAUBANES
IEN	Mme BAUER-BEYRAND (CPC)
Invités (personnel municipal,...) :	Mme GERMON (péri-scolaire) Mme BLANCHARD (RPE) Mme ANDRE (RPE) Mme MOUSAVI-FAR (APE) Mme BIRET (APE)

Excusés : Mr SICARD (Inspecteur de l'Education Nationale)

Début du conseil d'école : 18h15

Secrétaire de séance : Mme LETABLE

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

- les Activités pédagogiques complémentaires (APC) planifiées les lundis de 16h30 à 17h30 permettent de travailler en petit groupe pour remédier à des difficultés ponctuelles au regard des apprentissages des fondamentaux (mathématiques et français). Depuis le début de l'année, ont été travaillées les techniques opératoires (soustraction, division) ainsi que le geste d'écriture.

- les Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) permettent d'aménager les temps d'apprentissage de manière individualisée pour répondre aux difficultés des élèves. Il définit des objectifs ponctuels et les aménagements envisagés et fait l'objet d'un accord entre la famille, l'élève et l'enseignant. Ils sont ponctuels, et réajustés en fonction des besoins. En CM2, les PPRE-Passerelle permettent de faire la liaison avec le collège.

- Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) est un dispositif destiné aux élèves présentant des troubles des apprentissages entraînant des difficultés scolaires durables. Il permet la mise en place d'aménagements pédagogiques adaptés, après avis médical, en concertation avec la famille et l'équipe enseignante. Le PAP est révisé régulièrement afin de répondre aux besoins de l'élève.

- les Réunions d'équipes éducatives permettent de réfléchir avec l'ensemble de la communauté éducative d'un élève (enseignante, directeur/directrice, parents, psychologue scolaire) aux réponses à apporter à sa situation spécifique. L'équipe enseignante manifeste le souhait d'inviter la mairie lors des équipes éducatives dès lors que les difficultés de l'enfant dépassent le temps scolaire.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Au contact quotidien avec les élèves et leurs parents, l'attention portée par les membres des équipes éducatives permet un repérage précoce des situations. Chaque professionnel détenteur d'éléments préoccupants concernant un enfant est sous obligation d'information aux autorités compétentes – article 40 du code pénal.

Le directeur peut organiser une équipe pluridisciplinaire (psychologue scolaire, infirmière et/ou médecin de l'éducation nationale voire la MDS (maison départementale de la solidarité)) qui procèdera à une évaluation de la situation pour objectiver les signes d'alerte et déterminer les suites à donner selon les éléments de danger :

- Accompagnement par les services compétents internes ou extérieurs
- Une information préoccupante à la cellule de recueil des informations préoccupantes du département de la Gironde
- Signalement ou parquet de mineurs.

Les parents ou responsables légaux sont associés à la réflexion à toutes les étapes et informés de toutes démarches (solicitation partenaires, transmission d'écrits) concernant leur enfant sauf si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant, notamment en cas de procédure de police ou de justice.

cf. Annexe 1 : circuit de transmission d'une situation d'enfant en danger ou en risque de danger.

En élément isolé, l'absentéisme relève de la procédure ADESCO. Mme BRIATTE rappelle que les enseignantes doivent signaler les absences d'un élève dès lors qu'elles dépassent 4 demi-journées non justifiées.

c) Bilan des évaluations nationales

CP: Les élèves présentent 100 % de réussite au-dessus du seuil 2 dans de nombreuses compétences :

- connaissance des lettres et des sons
- manipulation des phonèmes et syllabes
- compréhension orale
- numération (lecture et comparaison des nombres, quantification)

L'école est nettement au-dessus des moyennes départementales dans plusieurs domaines.

Points de vigilance :

- écriture de nombres
- résolution de problèmes

CE2 : Résultats contrastés. Points forts :

- compréhension orale
- lecture de phrases
- numération (lecture / écriture des nombres)
- décomposition additive

Ces domaines atteignent souvent 75 à 100 % d'élèves au-dessus du seuil 2.

Fragilités importantes :

- compréhension de texte lu seul
- fluence
- calcul et mémorisation de faits numériques
- résolution de problèmes

La résolution de problèmes apparaît comme la compétence la plus fragile, **avec** aucun élève au-dessus du seuil 2.

CM1 : On observe davantage :

- d'élèves à besoins
- et moins d'élèves au-dessus du seuil 2 dans plusieurs domaines.

Fragilités marquées :

- grammaire (relation sujet-verbe, constituants de phrase)
- fluence
- mémorisation des faits numériques
- calcul posé

Certains items montrent 0 % d'élèves au-dessus du seuil attendu.

Points positifs :

- compréhension orale
- numération (écriture et décomposition des nombres).

CM2 : Points solides :

- compréhension orale
- numération
- résolution de problèmes (meilleure qu'en CE2/CM1).

Fragilités persistantes :

- fluence
- orthographe et accords
- mémorisation des faits numériques

Globalement dans l'école :

Points de vigilance

- résolution de problèmes (dans plusieurs niveaux)
- fluence et lecture autonome
- grammaire et accords
- mémorisation des faits numériques

Interprétation pédagogique probable

- apprentissages structurés en numération
- mais difficulté dans mobilisation des connaissances en situation complexe.

Les évaluations nationales ont été passées en début d'année auprès des élèves de CP, CE2, CM1 et CM2. L'analyse des résultats met en évidence des acquis solides dans plusieurs domaines, notamment en compréhension orale et en numération, où les élèves obtiennent des résultats globalement supérieurs aux moyennes de référence dans plusieurs compétences. Les élèves de CP présentent notamment une très bonne maîtrise des premières compétences liées à l'entrée dans la lecture et à la connaissance du système numérique. Toutefois, certains points de vigilance apparaissent dans l'ensemble des niveaux, en particulier dans la résolution de problèmes, la lecture autonome et la fluence, ainsi que dans certaines compétences de grammaire et de mémorisation des faits numériques. Ces constats conduiront l'équipe pédagogique à poursuivre le travail engagé autour de la maîtrise des fondamentaux, en renforçant les activités de compréhension, de résolution de problèmes et d'automatisation des procédures afin d'accompagner les élèves vers une meilleure consolidation de leurs apprentissages.

d) Organisation de l'accueil des élèves en PS

Organisation de l'accueil des futurs élèves en PS

Lors de l'admission des élèves, Mme BRIATTE remet à chaque famille un « livret d'accueil », présentant les principales informations à connaître.

Afin de permettre aux enfants de découvrir leur future classe ainsi que les modalités des activités, un temps d'accueil sera organisé pour les futurs élèves de petite section au mois de juin. La ou les dates restent à définir en fonction du nombre de PS entrant à l'école.

Les horaires de ces accueils sont les suivants :

- **9h45 – 10h15** : découverte de la classe, incluant un temps de regroupement, une comptine et une lecture d'histoire.
- **10h15 – 10h45** : récréation, suivie d'un moment pour poser des questions.

Pour des raisons d'espace et de sécurité, chaque enfant pourra être accompagné d'un seul parent, sans la présence de frères et sœurs.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Projets terminés :

- **Marché de Noël du 18 décembre 2025** : Cet événement a permis de récolter un montant de 32,86 euros
- **Cycle piscine** : Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un cycle piscine. Ils ont tous obtenu leur attestation du savoir nager en sécurité. Ce projet a pu être mené grâce à la coopération de l'enseignante de Ayguemorte qui accepte de prendre en charge un groupe d'élèves.

Mme Daubanes souligne que le cycle piscine de l'année 2024/2025 et le cycle piscine de l'année 2025/2026 ont tous deux eu lieu en 2025 ; ainsi sur le budget 2025. Une demande est faite pour un cycle piscine à partir de janvier 2027 pour l'année 2026/2027.

Projets en cours :

- La classe d'élémentaire continue son projet pluridisciplinaire sur l'Espace, initié par le décollage de Sophie ADENOT : travail sur le système solaire, productions d'écrit en lien avec l'espace et les émotions, arts plastiques, littérature (Le Petit Prince).
- La classe de maternelle a reconduit le projet « lire, écrire, illustrer »
- Les deux classes participent au dispositif « école et cinéma ». Les élèves de maternelle sont allés voir leur premier court métrage le 27 février, au cinéma de Léognan. Les élémentaires ont déjà vu 2 films (Microcosmos et Sirocco et le royaume des courants d'air). Un deuxième et troisième film sont prévus au troisième trimestre.
- Les incorruptibles

Projets à venir :

- **Fête du printemps** : Ces événements se dérouleront le vendredi 27 mars et comprendront un défilé interne à l'école. De plus, une exposition des productions d'élèves sur le thème du printemps sera réalisée, ainsi qu'une exposition des « collections de 100 » des élèves d'élémentaire.
- **Fête des 100 jours** : En interne à l'école, la classe d'élémentaire fêtera le 100^{ème} jour d'école le vendredi 3 avril. Des activités autour du nombre 100 ainsi qu'un goûter sera proposé aux élèves.
- **Sortie de fin d'année** : Prévues pour le 1^{er} juin sur le bassin d'Arcachon, les modalités précises de cette sortie seront communiquées ultérieurement, les enseignantes souhaitant garder la surprise pour les élèves.
- **Fête de fin d'année** : Elle se tiendra le 26 juin. Les détails concernant l'organisation de cet événement seront partagés ultérieurement.
- **Olympiades**
- **Petit déjeuner**

La sortie de fin d'année sera entièrement financée grâce à un don de l'Association des Parents d'Élèves (APE). L'équipe enseignante les remercie encore une fois pour leur implication et leur aide précieuse.

Par ailleurs, dans le cadre du programme national pHARe et du travail sur le climat scolaire, il a été élaboré en équipe, appuyées par la circonscription, un plan de prévention contre les violences et le harcèlement à l'école. Ce document ne signifie pas qu'il y a un problème grave dans l'école, mais qu'au contraire nous souhaitons anticiper, prévenir et agir de manière collective, pour garantir un climat serein pour tous les élèves. Ce plan s'appuie sur ce que les enseignantes font déjà, et sur des actions qui peuvent être renforcées.

Globalement, le climat scolaire est bon et l'école a des atouts importants :

- une petite structure qui permet les échanges,
- une bonne communication entre les adultes,
- une équipe formée, notamment au programme pHARe,
- un travail déjà engagé autour de la communication non violente et du respect des élèves.

Nous avons aussi la chance d'avoir des classes multi-âges, qui favorisent l'entraide et la coopération.

Comme dans toutes les écoles, certaines situations peuvent apparaître, notamment des conflits entre élèves ou des incompréhensions. Il a donc été décidé de renforcer plusieurs points.

1. Mieux communiquer entre adultes

- temps d'échange réguliers
- travail avec le périscolaire sur les règles et les sanctions
- meilleure circulation des informations

2. Agir rapidement quand il y a un problème

- sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- analyser les situations avant de juger
- privilégier des sanctions éducatives et réparatrices

3. Former les élèves à mieux vivre ensemble

- travail sur les émotions et l'empathie
- temps de parole
- règles construites avec les élèves
- renfort positif des bons comportements
- définir les violences

4. Améliorer les temps sensibles (cour, toilettes, transitions)

- surveillance active des temps de transition
- organisation des espaces

Ce plan de prévention va servir de cadre commun pour continuer à améliorer le climat scolaire.

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés, conseil école-collège

Liaison GS/CP

La liaison GS/CP est facilitée par l'organisation de notre école primaire qui accueille les élèves de la Grande Section au CM2 sur un même site. Cette proximité permet aux élèves de GS de se familiariser progressivement avec le fonctionnement du CP et avec les enseignants. Au cours de l'année, plusieurs actions sont mises en place afin de préparer la transition : visites de la classe de CP, participation à certains ateliers ou temps de lecture, moments de lecture offerte par les élèves de CP, ainsi que des projets ou activités communes lorsque cela est possible. Les temps de récréation partagés permettent également aux élèves de GS d'observer et d'échanger avec les élèves plus grands. Par ailleurs, des échanges réguliers entre enseignants permettent d'assurer une continuité pédagogique et de transmettre les informations utiles concernant les acquis et les besoins des élèves, afin de favoriser une entrée sereine et progressive au CP.

Liaison école/collège

Les élèves auront l'occasion de visiter le collège de Cadaujac aux alentours du mois de mai (la date n'est pas encore connue). Cette visite se déroulera durant la matinée, suivie d'un repas de midi pris à la cantine du collège.

Une réflexion est en cours, menée conjointement entre l'école et le collège, afin d'améliorer les conditions d'intégration des élèves au collège, notamment par la mise en place d'outils et de rituels communs notamment autour de l'Education au Développement Durable (EDD).

Afin de suivre l'évolution scolaire des élèves ayant intégré la classe de 6e en début d'année, le collège transmet les premiers bulletins scolaires à l'école. De plus, la principale du collège viendra rencontrer les futurs élèves de CM2 à l'école et proposera un temps d'échange pour répondre à leurs questions.

c) Bilan et actions en faveur de la continuité éducative (projets et cadres partagés, alliance éducative avec les familles)

Afin de renforcer la continuité éducative et de développer une relation de confiance avec les familles, plusieurs actions ont été mises en place au sein de l'école. Des temps d'ateliers en classe ont été organisés avec la participation des parents. Par ailleurs, une charte de la relation école-famille a été élaborée afin de poser un cadre partagé et de rappeler les principes de communication, de respect et de collaboration entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Une réflexion sera menée par les enseignantes afin de prévoir d'autres actions impliquant les familles.

d) Présentation du plan de prévention

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Le second exercice de sécurité incendie sera effectué demain, le 13 mars 2026. Les enseignantes sont informées de la date, cependant les élèves ne seront pas prévenus à l'avance.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) pour les risques d'inondation a été mis en œuvre le 23 janvier. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Un second exercice « attentat intrusion » sera réalisé le 30 avril, comme préconisé par l'assistant de prévention de la circonscription les années passées.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Le marché de Noël a permis de récolter un montant de 32,86€.

Au 31 janvier 2026, le solde du compte de la coopérative scolaire est de 1368,34 €. Cependant, il convient de retirer les montants suivants : 265€ de bus (élémentaire + maternelle) pour le cinéma, 18,24€ de timbres. A cela s'ajoute un don d'une famille, de 20€.

Le montant de la sortie de fin d'année s'élève à 685€ (330€ de bus + 355€ d'activités).

Il reste ainsi un solde de 1 082,56€ grâce à un don de 800€ de l'APE.

c) Budgets municipaux

Montant alloué pour 2026 :

- 33€ / maternelle *sur une base de 19 élèves* : 627€
- 40€ / élémentaire *sur une base de 24 élèves* : 960€

Effectifs rentrée 2025 : 29 élèves

- 10€ par élèves pour la commande "Aménagement de classe et fournitures communes " :290 €

Soit un total de 1877€.

En complément : une aide à hauteur de 150€ par sortie scolaire à raison de 3 sorties par an.

Les enseignantes renouvellent leurs remerciements à la mairie pour ce budget conséquent compte tenu des effectifs.

d) Travaux

R.A.S

MAIRIE

R.A.S

Fin du conseil d'école : 20h

Prochain conseil d'école aura lieu le : 25 juin 2026

Fait à Isle-saint-Georges, le vendredi 13 mars 2026

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :



Annexe 1 : circuit de transmission d'une situation d'enfant en danger ou en risque de danger.

